



Communiqué de presse

La conservation des langues autochtones est une priorité pour les Autochtones qui vivent hors réserve et en milieu urbain

Le 7 février 2019 (Ottawa, Ont.) – Le Congrès des peuples autochtones (CPA) accueille favorablement le projet de loi C-91, dit *Loi sur les langues autochtones*, et la création d'un Bureau du commissaire aux langues autochtones qui promet de trouver des solutions réfléchies à la perte des langues autochtones au Canada.

Le Canada compte une grande diversité culturelle : il existe 58 langues autochtones uniques et quelque 90 dialectes. Toutefois, le rapport de la Chambre des communes démontre que le nombre de personnes qui parlent ces langues comme langue maternelle est en déclin et, de plus, leur connaissance diminue tout autant.

Robert Bertrand, chef du CPA, a commenté l'importance culturelle des langues et a fait valoir que les Autochtones qui vivent en milieu urbain et hors réserve font face à des enjeux uniques et doivent être considérés dans le contexte du maintien et du soutien des langues autochtones au Canada.

« La langue est vitale pour la culture, déclare le chef Bertrand, elle transporte avec elle l'essence et l'histoire d'un peuple et ne doit pas être perdue. Le Congrès est particulièrement attentif à nos Autochtones qui vivent hors réserve et dans les villes, souvent séparés de leurs terres et collectivités ancestrales. Ces personnes comptent, elles aussi. Nous lutterons pour elles. »

Le Congrès des peuples autochtones, l'un des cinq organismes autochtones nationaux, défend les peuples qu'il représente et leurs droits linguistiques, en particulier les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits qui vivent hors réserve.

En 2016, le jugement unanime de la Cour suprême du Canada dans *Daniels c. Canada* a été une victoire marquante pour le CPA, car il déterminait avec clarté le fait que les Métis et les Indiens non inscrits relevaient de la compétence et de la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral. Comme stipulé dans le jugement *Daniels*, « les [Métis et les Indiens non inscrits] sont privés de programmes, de services et d'avantages immatériels jugés nécessaires par tous les gouvernements ». Le CPA croit que le gouvernement a la responsabilité d'appuyer la création de programmes et de services langagiers pour tous les Autochtones.

Le chef Bertrand ajoute : « Nous avons hâte de voir le gouvernement consacrer des fonds à l'appui et à la promotion des langues autochtones de l'ensemble du Canada, et raffermir son appui aux Autochtones afin de créer du matériel éducatif qui permettra la conservation des langues pour les générations futures. »

-30-

Pour fixer une entrevue avec un média, veuillez contacter:

Jessica Dawson, adjointe administrative

613-747-6022

j.dawson@abo-peoples.org